



Compte rendu de la réunion d'information/consultation du village d'Amermont

Lundi 23 mai 2022

Présents :

- 17 habitants : 5 femmes + 12 hommes
- + 2 échevins
- + le Président de la CLDR
- + 3 conseillers communaux
- Fondation Rurale de Wallonie : Florence Schmitz, Anne Klein
- Auteur de programme : Fabrice Léonard

Ordre du jour

La réunion se déroule en 5 parties :

- 1) Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ?
- 2) Partie 2 : Consultation – À vous la parole !
- 3) Partie 3 : Présentation du diagnostic par l'Auteur
- 4) Partie 4 : Réactions – échanges
- 5) Partie 5 : Suites

Introduction

Nathalie Rentmeister, échevine du développement rural, introduit la réunion et remercie l'ensemble des habitants pour leur présence. Elle réexplique le but de la démarche et insiste sur le devoir de réserve observé par les élus, la réunion étant en effet dédiée à l'expression des villageois, sans participation du pouvoir politique.

Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

Une petite vidéo explicative est diffusée à l'assemblée. Elle reprend les principales informations concernant l'ODR (en quoi cela consiste, acteurs, projets menés et subsidiés, étapes, ...).

Pour revoir cette vidéo : <https://vimeo.com/468594734>

Les acteurs de l'Opération sont ensuite présentés :

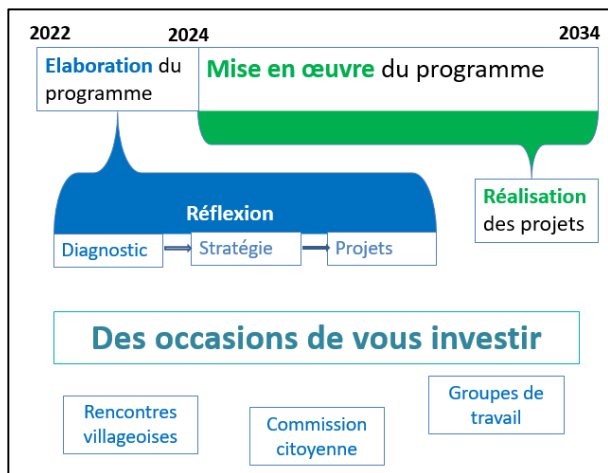
a) la Commune, qui via son Conseil Communal, a décidé de mener une ODR et d'ainsi consulter et faire participer sa population ;

b) la Région Wallonne, qui est à la base de l'ODR, qui est un programme wallon, permettant aux communes de développer la participation de leurs habitants pour améliorer le cadre de vie et dynamiser la vie locale, tout en bénéficiant de subsides pour la mise en œuvre de certains projets émanant de la population ;

c) les auteurs de programme (les Bureaux *Build Consult* et *Orthogone*) chargés de rédiger le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;

d) la Fondation Rurale de Wallonie, un organisme indépendant chargé d'accompagner la Commune tout au long de son ODR, et garant de la participation citoyenne. La FRW s'occupe d'organiser et d'animer les réunions de participation ; et enfin e) les habitants, qui sont au cœur de la démarche, sans leur participation, l'ODR ne peut être une réussite, ce sont eux le moteur de celle-ci.

Un focus est réalisé sur les différentes étapes de l'Opération, afin de mieux comprendre le déroulement de celle-ci :



Plusieurs exemples de projets réalisés dans d'autres Communes en ODR sont exposés :

Au niveau des infrastructures subsidiées (entre 60 et 90%) :

- Vielsalm : rénovation d'un bâtiment en Maison Multi-Services (MMS) comprenant un local de consultation, une grainothèque, un local de rencontre, l'école des devoirs, une cuisine, 3 logements tremplin, ...
- Olne : la réalisation d'une liaison lente entre 2 villages de la Commune.
- Baelen : le réaménagement de la place du village.
- Jalhay : la construction d'un atelier rural.

Au niveau des projets liés à la dynamique citoyenne :

- Waimes : la mise en place d'un groupe de travail sur les paysages.
- Vielsalm : l'installation de radeaux sur le lac pour permettre aux poissons de frayer et aux oiseaux de nicher plus facilement.
- Baelen : la construction d'une plaine de jeux intergénérationnelle dans les jardins de la Maison de Repos.
- Manhay : la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière.



Partie 2 : Consultation

Dans cette partie, les habitants vont être consultés sur différentes thématiques rythmant la vie de leur Commune : qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ? Quelles sont les idées de projets pour le village, la commune ?

La consultation se déroule en 2 temps :

- 1) Consultation individuelle (20') : réflexion sur les atouts/faiblesses et idées de projets. Les habitants sont invités à noter leurs idées de projets sur des posts-its.
- 2) Consultation collective (40') : partage des idées de projets exprimées et réactions, complétude de ce qui a été proposé. Les échanges se font en plénière. Les participants ont toujours l'occasion de noter leurs idées pendant l'échange.

La possibilité est également donnée aux habitants de faire remonter les problématiques relatives à la sécurité routière via un formulaire à remplir et à déposer dans une urne. L'ensemble du contenu recueilli en lien avec cette thématique sera cartographié et remis au Collège au terme des réunions de consultation.



	Atouts	Faiblesses	Projets
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Activités touristiques très accessibles • Peu de gîtes • Parcours Vita • Belles promenades aux alentours 		<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le parcours santé
Agriculture		<ul style="list-style-type: none"> • Souci de bien-être au sein du village lié au(x) agriculteur(s) peu collaborant(s) : route chargée de terre et odeur très forte et désagréable de lisier biomasse venant de chez Lenges (4X) ou de silos en été • Problème de propreté de la route due au charroi des tracteurs de la ferme Marquet • Routes très sales du fait des agriculteurs 	
Mobilité		<ul style="list-style-type: none"> • Irrespect du signal « excepté circulation locale » • Les panneaux de signalisation « excepté circulation locale » trop petits et peu voyants • Vitesse excessive (4X) manque de dispositifs de casse vitesse • Problèmes de mobilité lors des déviations par les villages • Trop de véhicules étrangers empruntent le village pour rejoindre le circuit • Accotements défoncés par les camions • L'état des routes laisse à désirer 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer des casse-vitesses pour la traversée du village • Créer un accès sécurisé pour vélos • Limiter la circulation à la circulation locale (rue qui vient de la Haute levée et traverse le village) • Placer un panneau « vaches » à l'Y car passages fréquents d'animaux
Emploi & Economie	<ul style="list-style-type: none"> • Village à proximité de beaucoup de commerces • Accessibilité aux commerces 		



Énergie			
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition du village (soleil) • Cadre de vie agréable (2) • Cadre rural • Ruralité respectée, beaux paysages, calme (2X) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvais entretien des chemins de promenade • Manque d'entretien des haies (2X) provoque la fermeture des chemins de promenade • Existe-t-il quelque chose au niveau des agriculteurs ; au niveau du respect de la biodiversité, de la préservation des haies, de l'impact des épandages sur les cours d'eau ? • Ecoulement des eaux usées (notamment dans un chemin communal où passe une promenade) (2X) • Egouts inexistants • Nuisances sonores liées au circuit de Francorchamps 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des égouts
Logement			
Urbanisme & Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Equilibre urbanistique, pas trop de maisons, pas trop agglutinées • Projets de nouvelles constructions dans le village proche du centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de terrains à bâtir • Maison inhabitée qui se dégrade au centre du village 	
Convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • Le lien social • Le bon rapport entre villageois • Nouvelle population avec enfants • Le rajeunissement du village • La salle d'Amermont est la salle la plus utilisée de la commune • Salle spacieuse 	<ul style="list-style-type: none"> • Salle de village inadaptée • La salle de village est vétuste, ne répond plus aux normes de sécurité, se dégrade (4X) alors qu'elle a un gros potentiel • Le mauvais état de la salle oblige à limiter son utilisation et engendre une 	<ul style="list-style-type: none"> • Rénover/restaurer la salle ou en construire une nouvelle, outil important pour les activités sportives et culturelles du village, pour des événements conviviaux avec les voisins (11x) • Mener une réflexion sur la salle



	<ul style="list-style-type: none"> • Emplacement idéal de la salle, elle se fond dans le paysage, belle vue (2X), elle a un grand parking • Beaucoup de locations de la salle pour les évènements sportifs (côte d’Amermont : rallyes autos, courses cyclistes), vue sur le circuit • Le caractère rural de la salle qui convient très bien pour des évènements sportifs (trails, courses vélos, ...) • La situation géographique de la salle est vraiment bonne, proche des autres communes, accès facile, près de l’autoroute • Potentiel énorme de cette salle vu la proximité du circuit • La salle est le seul élément au sein du village qui permet de dynamiser celui-ci et de rassembler les gens 	<p>démotivation des habitants qui hésitent à s’impliquer à organiser des évènements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très mauvais état de la salle qui ne permet pas de se réunir de manière conviviale • Faiblesses de la salle : isolation, fuites d’eau, électricité, eau, wc, hygiène, cuisine, ... elle demande des nombreux travaux • La salle demande beaucoup de travail et d’énergie (nettoyage avant chaque location) • Paiement d’assurances hors normes vu le bâtiment • Manque un endroit approprié pour que les enfants puissent jouer en sécurité • Manque une place dans le village 	<ul style="list-style-type: none"> • Solliciter un subside extraordinaire pour sa rénovation/reconstruction • Installer une plaine de jeux dans le village (de + en + d’enfants) (3X) • Des réalisations futures à mener ensemble, entre villageois • Aménager un espace convivial où lire, échanger sur des livres, boire et se restaurer (Stavelot) • Installer des éclairages de Noël, une crèche à proximité de la vierge
Services à la population	<ul style="list-style-type: none"> • Services communaux satisfaisants 		<ul style="list-style-type: none"> • Passage régulier du véhicule de nettoyage/ de la brosseuse, notamment après les travaux agricoles (2X) • Evacuation des déchets verts compliquée quand on ne dispose pas d’un véhicule adéquat • Ouverture d’un repair café (Stavelot)



Culture & Folklore	<ul style="list-style-type: none">• Comité de village très dynamique• Le cinéma Versailles, programmation, salles agréables• Nombreuses possibilités offertes par le centre culturel		<ul style="list-style-type: none">• Préserver le Versailles
--------------------	--	--	---

Réflexions au sujet de la salle encore :

- Le permis de bâtir date de 1981, la salle a 40 ans, elle est située en zone agricole au plan de secteur, elle est considérée comme une remise agricole, il n'est pas possible de développer un bâtiment d'un autre type/usage au même endroit. A l'époque, l'urbanisme a validé la destination « activité culturelle ». La construction de la salle a été rendue possible via la création d'un actionnariat dans le village. A relancer !
- Si le village veut pérenniser les innombrables activités qui s'y déroulent, il faut la rénover urgemment, peut-être améliorer sa capacité aussi.
- Les villageois sont partagés quant à l'approche : rénover ou raser et reconstruire ?
 - Arguments en faveur d'une rénovation :
 - Moindre coût
 - Rapidité d'intervention
 - Impossible de remplacer un bâtiment agricole par une salle vu la destination de la parcelle au plan de secteur
 - Le village évite de passer par la case « demande de permis » (à noter que si changement de plus de 25% des parois extérieures, il faut un permis).
 - Arguments en faveur d'une reconstruction :
 - Rénover serait « de la bricole », il n'y a plus de matériaux du type de ceux utilisés,
 - L'arrondi du bâti rend l'isolation compliquée
 - Peut-être existe-il des possibilités de dérogation au plan de secteur (impossible dans le cadre de projets privés mais peut-être envisageable pour un projet collectif (à creuser))
- Autre idée : remonter un bâtiment agricole.
- Question à se poser : faut-il viser l'aménagement d'une salle plus luxueuse ? Certaines des manifestations organisées ne pourraient plus s'y dérouler !



Les points noirs en matière de sécurité routière dans ma ville/mon village/mon quartier :

Localisation : ville/village – nom de rue/carrefour	Problème
Amermont village	<ul style="list-style-type: none">• Non-respect de l'exception circulation locale (7X) pour éviter les feux rouges aux heures d'entrées et sorties d'écoles.• Vitesse trop élevée, non-respect des 50km/h (8X).• De nombreuses personnes utilisent le village comme un raccourci.

Partie 3 : Présentation du diagnostic par les Auteurs de Programme

Les Auteurs de Programme ont rédigé un diagnostic socio-économique de la Commune de Stavelot et de ses villages. Il s'agit en quelque sorte d'une carte d'identité objective de la Commune basée sur des données chiffrées, des statistiques, ... en lien avec les différentes thématiques rythmant la vie communale. La synthèse de ce diagnostic est présentée aux villageois dans cette troisième partie.

Les citoyens recevront cette présentation à l'issue de l'ensemble des réunions de consultation (début juin).

Partie 4 : Réactions – Echanges

🗨️ Y a-t-il d'autres communes qui font du Développement Rural, de la même manière ?

👉 Oui, la politique du développement rural impose, via son décret, la procédure participative que nous menons à Stavelot.

🗨️ Combien de communes font du Développement Rural ?

👉 Il y en a 134 en Wallonie. Cela fait plus de 40 ans que cette politique existe.

Partie 5 : Suites

La Fondation Rurale de Wallonie clôture cette soirée en informant les participants sur les suites de l'Opération.

L'ensemble des données ayant été récoltées lors de la consultation serviront à rédiger un « **diagnostic partagé** », qui est un document global croisant l'analyse objective et chiffrée de l'auteur avec la réalité du terrain et le ressenti des habitants (le contenu récolté via les feuilles distribuées, les post-its et échanges oraux).

C'est sur base de ce document et de la liste de projets recueillie que la future **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** pourra élaborer le **Programme Communal** de



Développement Rural (PCDR) et définir les objectifs à atteindre et les projets à mener dans les villages et la Commune.

Cette commission sera composée d'élus et d'habitants (dont ¼ max. des membres pourront être des élus) et devra être représentative de la population (et donc compter des membres de tous les villages de la commune, d'âges différents, de sexes différents, ...). Elle devra compter min. 20 et max. 60 membres. Cette commission se fera le relais des habitants et mènera des réflexions d'intérêt collectif (à l'échelle du village et de la commune). Elle sera mise en place à l'automne, une fois les réunions de consultation terminées et la matière traitée.

Les villageois sont invités à s'y inscrire via le formulaire qui leur a été distribué. Pour ceux qui le désirent il est également possible de s'inscrire via le site internet de l'Opération : www.stavelotjeparticipe.info ou en contactant les agents de la FRW (080/67.84.70 ou hte.ardenne@frw.be).